

Compte-rendu de la réunion des documentalistes des bassins de Montpellier Sud et Lunel. Vendredi 9 janvier 2015

1. L'apprentissage et l'évaluation des compétences info-documentaires des élèves : échanges de pratiques et essai de mise en forme d'une progression des apprentissages de la 6^{ème} à la terminale.

A. Groupe de travail « collègue »

La question se pose rapidement de « comment » mettre en œuvre les apprentissages info-documentaires, alors qu'aucune heure spécifique n'est allouée pour celui-ci : le travail en partenariat avec les professeurs de disciplines est indispensable, mais pas toujours évident à mettre en place.

Plusieurs documentalistes ont mis en évidence la méconnaissance de certains professeurs des missions et du travail du professeur-documentaliste et la nécessité de communiquer avec les professeurs sur ce que l'on peut leur proposer comme travail en partenariat :

- par exemple lors de la pré-rentrée ou lors d'une autre réunion plénière, le documentaliste peut présenter ses différentes actions et notamment son rôle pédagogique.
- au moment de la rentrée, glisser une plaquette de présentation du CDI et du travail des documentalistes dans le casier des professeurs, CPE, infirmière, COP... peut être un bon moyen de rappeler comment on peut travailler en partenariat avec le professeur-documentaliste.
- communiquer également sur ce que l'on a fait avec une classe et les compétences qui ont été travaillées. Une collègue nous fait part d'un exemple : après avoir travaillé avec une classe de 4^e sur le droit à l'image et les droits d'auteurs, elle envoie un mail à l'équipe pédagogique de la classe pour informer les professeurs du travail effectué et de ce qui peut désormais être exigé des professeurs dans ce domaine.

Le groupe a ensuite mis en commun les partenariats possibles avec les disciplines pour les différents niveaux du collège, avec à chaque fois les compétences info-documentaires travaillées.

Ce travail est présenté ci-dessous dans un tableau, qui pourrait être proposé aux collègues de disciplines comme base de travail en partenariat.

	Discipline support	Éléments du programme et activités proposées	Compétences travaillées
6ème	Français, AP, heures CDI...	Initiation « CDI »	<ul style="list-style-type: none"> - distinguer fictions et documentaires - avoir compris le classement des livres de fiction et des livres documentaires - utiliser un logiciel documentaire pour effectuer une recherche - Distinguer auteur et éditeur (livre et page web) - Connaître et utiliser les clés d'accès à l'information : sommaire, index... (livres documentaires et sites internet) - Connaître l'outil internet et prendre du recul vis-à-vis de ses avantages et inconvénients.
	Français : les Mythes SVT :	Réaliser une « fiche d'identité » des dieux et déesses Portrait d'un animal	<ul style="list-style-type: none"> - utiliser un dictionnaire, une encyclopédie. - savoir extraire une information d'un document et la reformuler
	Éducation aux médias et à l'information (EMI)	Découverte de la presse jeunesse	- connaître la presse jeunesse disponible au CDI
5ème	Français, Histoire -Le moyen-âge SVT, Physique, Géographie -L'eau et le développement durable Technologie : -l'architecture	Réalisation de panneaux Diaporamas	<ul style="list-style-type: none"> - traduire sa recherche en mots-clés (e-sidoc, recherche sur internet) - citer ses sources, noter les références des documents sélectionnés (différents supports) - savoir restituer son travail de manière lisible : titres, sous-titres, pertinence des illustrations et légende.
	PIODMEP	Découvrir des métiers peu connus	<ul style="list-style-type: none"> - connaître et savoir utiliser les ressources du CDI (kiosque ONISEP) - se familiariser avec le site de l'ONISEP
	EMI	Semaine de la presse et des médias à l'école	<ul style="list-style-type: none"> - connaître des titres de la Presse quotidienne nationale et régionale - connaître l'organisation de la une d'un journal - savoir analyser une image et son message : le dessin de presse
	CESC	les réseaux sociaux et la responsabilité sur internet	<ul style="list-style-type: none"> - connaître les dangers d'internet - préserver son identité numérique.
4ème	Latin, langues, technologie ? Physique	Réalisation d'un diaporama Frise chronologique (les scientifiques / connaissance de	<ul style="list-style-type: none"> l'utilisation d'internet : -distinguer navigateur et moteur de recherche, - savoir lire une page de résultats et sélectionner un site pertinent

		l'atome)	- lire un URL - différencier ce que l'on écrit sur un diaporama et ce que l'on dit lors de la présentation orale.
	EMI	Semaine de la presse	- prendre conscience de la pluralité de la presse (comparaison de unes) - comprendre qu'une information est traitée différemment selon le media
3 ^{ème}	Histoire des Arts SVT	Exposés (diaporamas)	- savoir présenter son sujet sous forme de question - savoir élaborer un plan qui réponde à cette question - analyser pertinemment une image (Hida)
	EMI	Comparaison de Unes Réalisation de revues de presse	-connaître les différentes sources d'information des journalistes -distinguer information et commentaire -travailler le point de vue
	PIODMEP/orientation	Réalisation de fiches métiers	- représenter un sujet sous forme de carte mentale ou schéma heuristique (utilisation du logiciel Xmind)

B. Groupe de travail « lycée »

Souhait exprimé « savoir où on en est en ce qui concerne les compétences info-documentaires maîtrisées par les élèves »

- Sorte de portfolio (avec les outils permettant de pointer les compétences).
- Ou encore « sorte » de programmes (en seconde, ils doivent savoir... en première... en Tle)
- Différence entre ce qui « a été abordé » et ce qui est réellement acquis.
- Lien avec les programmes et les épreuves (TPE, CCF).
- Mais ne pas faire un cours de « CDI »... ?

I – CONTEXTE

Dispositifs identifiés comme donnant des occasions de mettre en place une pédagogie Info-documentaire.

Lycée général et technologique	Lycée professionnel
TPE (on se pose des questions sur le bénéfice du travail – si la maturité des élèves est suffisante en 1e) ECJS AP Enseignements d'exploration (les enseignants ont des classes qu'ils ne connaissent pas et sont donc déstabilisés – ils se trouvent alors dans notre situation : on ne connaît pas les classes et on travaille en pédagogie différenciée).	CCF (contrôles en cours de formation) Objets d'étude AP (Accompagnement personnalisé)

De façon générale, les temps de visite du CDI ou de séance de présentation offrent des opportunités notamment pour la présentation d'Esidoc .

Difficultés rencontrées

- Nombre important d'élèves et de classes – parfois les élèves sont redistribués dans les groupes et on risque d'avoir deux fois le même élève pour la même activité
- Niveau des élèves / motivation / intérêt des élèves
- Relation professeur documentaliste – professeur enseignement disciplinaire
- Situation singulière où l'enseignant documentaliste est « soutien » de l'enseignant disciplinaire.
- Place du professeur documentaliste par rapport aux consignes de l'enseignant disciplinaire
- Certains enseignants disciplinaires semblent vouloir se réserver certaines compétences (notamment en BTS)
- Problèmes liés à l'absence de note

Débat

Est-il nécessaire d'instaurer un travail avec un enseignant disciplinaire ? Ou pas ? Un travail sur projet(s) ? On constate que suivant les situations (taille de l'établissement, investissement des enseignants disciplinaires, opportunités...) cela est possible ou au contraire très difficile à mettre en place.

Dans nos missions, il y a l'éducation aux média et à l'information, peut-être s'en saisir et construire nos propres projets.

En lycée professionnel, toutes les situations de cours démarrent par une problématique et un travail sur documents (compétences intéressantes à réutiliser au CDI). En première, une partie du programme en Français concerne l'information et les médias.

II - COMPÉTENCES ATTENDUES – PROGRESSION IDENTIFIÉE

Pour les raisons évoquées précédemment, il est difficile d'établir une progression (avec l'acquisition de compétences info-doc) de façon uniforme pour l'ensemble du lycée ou même pour un niveau. Ce sont souvent les dispositifs qui sont des « occasions » d'acquisition et de mise en place de ces compétences info-doc. A savoir, principalement :

- Maîtrise de la recherche
- Utilisation d'Esidoc (dans certains cas formation spécifique sur tout un niveau)
- Elaboration de la problématique (concertation avec l'ens. Disciplinaire)
- Compréhension des documents et relevé d'information pertinent (réponse à la question)

Bilan – évaluation

- Savoir ce qui a été fait précédemment (au collège) et s'appuyer sur ces acquis
- Nécessaires rappels des acquisitions pour les conforter.
- Evaluation ... pourquoi ? en lien avec les enseignants ? Privilégier l'évaluation diagnostique.
- Pouvoir amener les élèves à l'autonomie dans le post-bac.

III - OUTILS

Certains outils sont déjà à notre disposition mais peu ou pas exploités/ables.

- B2i – lycée (mais on constate que c'est très peu utilisé dans nos établissements)
- Socle Commun (normalement, les compétences non acquises au collège devraient l'être au lycée)

- Sur l'ENT, les Folios (suite du Web classeur) proposent deux espaces, l'un culturel, l'autre sur l'orientation (à exploiter dans le cadre du Piodmep). Là aussi débat : certains ne sont pas persuadés de la nécessité de cet outil.
- Dans un établissement, tous les élèves de 1^e étaient obligés d'avoir des grilles (à compléter) évaluant les objectifs disciplinaires et info-documentaires (TPE)

Conclusion

Il est difficile d'établir une progression tant les situations sont différentes suivant les établissements.

2. Présentation de projets et d'outils autour de la lecture numérique par Madame De Molombe, responsable du multimédia et des services numériques à la médiathèque de Mauguio.

E. Demolombe explique que venir au collège rentre parfaitement dans les missions des médiathécaires qui font de plus en plus la « médiathèque hors les murs » dans le but d'élargir leur public. Elle informe les élèves des formations qu'elle peut proposer à la médiathèque (diaporamas, scoop it). La médiathèque de Mauguio prête des liseuses mais a constaté que seuls les moyens et gros lecteurs utilisent ce service. L'idée était donc de toucher aussi des petits lecteurs, de leur faire redécouvrir le plaisir de lire et d'apprendre de nouvelles fonctionnalités de lecture.

E. Demolombe et Anne Girard (doc au collège de Mauguio) mènent ensemble plusieurs projets au collège concernant l'écriture et la **lecture numérique**. On entend par lecture numérique, la lecture sur liseuse, tablette et lecture web.

Le premier projet touche deux classes de 5^e, une heure par semaine, et a pour finalité de faire réaliser des diaporamas à l'une et un e-book à l'autre à partir de textes de Jean-Claude Mourlevat (Hannah, Tomek).

Le 2^e projet centré sur la lecture concerne une classe d'élèves donnés comme « mauvais lecteurs ». La lecture sur support numérique permet de dépasser l'appréhension de départ de ces élèves. Le choix des textes s'est révélé très important. Les classiques historiques du fantastique (Lovecraft, Poe) se sont vite révélés trop difficiles. L'équipe s'est alors tournée vers un auteur qui pratique exclusivement l'écriture en ligne, Cédric Citharel. Ses textes sont disponibles en ligne ou téléchargeables gratuitement. Les élèves ont lu avec plaisir une histoire gore, « On torture bien les animaux ».

Enfin, avec des élèves volontaires, Elisabeth et Anne animent un atelier pour les élèves « dys ». La lecture numérique peut être plus confortable pour les dys, à condition de savoir utiliser un certain nombre de fonctionnalités (pour choisir les polices, agrandir, encadrer le texte lu au fur et à mesure, etc...). Elisabeth Demolombe a proposé de nous fournir des tutoriels pour installer « open dys » une police étudiée pour ce public, l'un pour l'intégrer dans les traitements de texte, l'autre pour l'affichage des pages web.

L'intervention a donné lieu à quelques échanges sur la lecture numérique, sur l'utilisation de tablettes (tous les 5^e en 2016 ?), de livres-audio.

Marie-Ange Boyer (documentaliste au clg de Castries) a participé en 2013-2014 à une expérimentation avec Pierresvives. En concurrence avec des tablettes, les élèves avaient très vite laissé tomber les liseuses. Bilan très mitigé car l'expérimentation n'avait pas été assez pensée, des tablettes peut-être mais pour quoi faire ?

A propos des tablettes, le CRDP-Canopé de Montpellier en a 25 qu'il prête sur projet.

[Cette page eduscol](#) recense les articles concernant l'usage des tablettes pour notre discipline.

La lecture audio peut être très intéressante pour des ENA ; Elle peut se faire individuellement ou en groupe. Certains documentalistes en utilisent mais ont du mal à trouver des textes courts. On a évoqué Bernard Friot et Roald Dahl mais on demande de mutualiser les références. L'idée d'en créer, en faisant lire des élèves, est aussi discutée mais le problème des droits se pose en cas de diffusion hors de l'établissement.

3. Climat scolaire.

Priorité académique, le climat scolaire était le thème de la journée académique EVS du 02 octobre. Une semaine après, les animateurs de bassin, docs et CPE, ont été réunis au CRDP-Canopé de Montpellier par les inspecteurs pour faire retour sur cette journée et travailler ensemble pour mettre au point une OFC (Offre de formation collective).

Il a été dit que la thématique du Climat scolaire paraissait, aux yeux des documentalistes, concerner de manière beaucoup plus forte les CPE que les documentalistes. Il a été fait remarquer également que pour être efficaces les actions devaient impliquer les autres professeurs, absents de ces moments de formation et pourtant très concernés –le Climat scolaire se jouant à 80% dans la classe.

Cependant les documentalistes ont leur rôle à jouer. Ils peuvent participer ou initier des actions pour améliorer le climat scolaire, notamment via le CESC. Ils contribuent aussi par l'aménagement du lieu dont ils ont la charge, la qualité de l'accueil et les actions qu'ils mènent dans lesquelles les élèves s'impliquent souvent de manière active.

Ils peuvent enfin repérer des élèves isolés pour qui le CDI peut être un refuge.

Rappel d'outils et de dispositifs pour travailler la thématique :

Le site [Climat scolaire sur le réseau Canopé](#)

L'instauration du Conseil de la Vie Collégienne

Le prix « Mobilisons-nous contre le harcèlement », où il s'agit de produire une affiche ou une vidéo, est reconduit cette année. Voir [cette page sur eduscol](#).

Un grand nombre de ressources sur le harcèlement se trouve sur [cette page créée par l'EMAS de Montpellier](#).

La création au niveau académique d'un Pôle Vie des Ecoles et des Etablissements (PV2E), c'est-à-dire une équipe ressource pour soutenir les actions que l'on voudrait mener. Voir [ici la plaquette présentant les missions du PV2E](#).

4. Questions diverses.

-FADBEN

Véra Roth (lycée Champollion à Lattes) fait un point rapide sur la dernière réunion de la Fadben où il y avait peu de participants -La FADBEN, qui travaille d'ailleurs sur un nouveau curriculum de compétences info-documentaires, a besoin d'adhérents pour être plus forte et défendre nos attentes- Ceux-ci ont décidé de proposer l'Education aux Médias et à l'Information (EMI) comme

thématique à la prochaine journée EVS. Cette idée soumise aux personnes présentes des 2 bassins est approuvée.

-Décret d'août 2014

C'est la question des heures de cours effectuées par les documentalistes qui peuvent être comptées comme deux heures de travail effectives qui a été commentée. Voir [le décret du 20 août](#) :

« Ce service {des documentalistes} peut comprendre, avec accord de l'intéressé, des heures d'enseignement. Chaque heure d'enseignement est décomptée pour la valeur de deux heures pour l'application du maximum de service ». Le texte ne mentionne pas le CDI mais n'a pas vocation à se substituer à notre circulaire de missions. Notre spécificité d'enseignant est rappelée et la mention « avec l'accord de l'intéressé » est un garde-fou qui nous protège. Dans le cas d'heures imposées, les collègues pourraient avoir intérêt à faire valoir le décret. Selon certains, ça ne change rien. D'autres pensent qu'à terme, les heures de documentation pourraient rentrer dans la DGH.

-Prochaine réunion de bassin

-éventuellement reprendre la progression des compétences info-documentaires.

-la webradio

+/- la BD, les coups de cœur

Cette réunion aurait lieu le mardi 5 mai au lycée Mendès-France, date et lieu à confirmer.

Compte-rendu rédigé par Georges Delgrande, Claire Dulac et Céline Poyer.